



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

N° 1326
MEF/CAB/CT/4E/14

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Solidarité



07-5555-GN
D0010
23 OCT 2014

Le Ministre d'Etat

Annexe N° 10
23/10/2014

À l'attention de
Monsieur Jim Yong Kim
Président de la Banque mondiale
WASHINGTON, DC

Objet : Lettre de Politique de Développement

Monsieur le Président,

1. La présente Lettre de Politique de Développement (LPD) retrace l'évolution de la situation socio-économique de la Guinée en 2014, spécialement dans le contexte de l'épidémie Ebola. Elle énonce les objectifs spécifiques de la lutte contre l'épidémie Ebola et présente certaines réformes clés en matière de gestion des finances publiques pour 2014 et 2015. Le Gouvernement sollicite la Banque mondiale à travers l'Opération d'Emergence pour le Soutien Macroéconomique et Fiscal, afin de soutenir son programme de lutte contre l'épidémie Ebola. Il souhaite à cet effet, l'octroi d'un appui budgétaire général à la Guinée pour un montant de 50 millions de dollars EU.

2. L'année 2014 a été une année difficile pour la Guinée en raison de l'épidémie Ebola. À la date du 20 octobre 2014, la situation épidémiologique indiquait près de 970 cas et 724 décès. Outre ces décès, la maladie a de graves conséquences économiques. La fermeture des frontières et l'arrêt des activités dans les zones agricoles ont provoqué une hausse des prix des denrées alimentaires et menacent de plonger de nombreuses communautés rurales dans la faim et l'insécurité alimentaire. Les dépenses d'urgence consacrées aux services de santé ont durablement affecté la situation de nos finances publiques. L'épidémie pourrait avoir d'énormes répercussions sur les progrès économiques réalisés durant ces dernières années dans le domaine de la stabilisation macro-économique.

3. Les effets de la crise sanitaire sont déjà manifestes. Les premières estimations suggèrent que la croissance économique en Guinée diminuera de moitié - passant de 4,5 % à 2,4 % - du fait de l'épidémie. Ce sont les services et le secteur agricole qui ont le plus souffert des conséquences de la crise. L'activité dans les services est en recul, spécialement dans les sous-secteurs du bâtiment, des transports, de l'hôtellerie, et du tourisme. La désertion des zones rurales par les travailleurs agricoles et la fermeture des frontières ont entraîné une baisse des exportations de produits agricoles, tels que le cacao, l'huile de palme et la pomme de terre. L'épidémie Ebola a contribué à un ralentissement de l'investissement dans le secteur minier.

Le repli de l'activité économique pourrait entraîner une baisse des recettes de l'ordre de 630 milliards de Francs Guinéens.


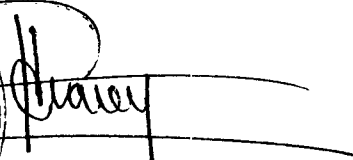
4. Le Gouvernement s'est résolument engagé dans la riposte contre l'épidémie. Un Comité Interministériel et une Coordination nationale ont été créés pour conduire le plan de riposte préparé par le Gouvernement. Plusieurs départements ministériels sont impliqués dans la mise en œuvre du plan de riposte et en particulier le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et le Ministère de l'Économie et des Finances. Le plan de riposte comprend les volets suivants: la publication d'un plan opérationnel pour la surveillance épidémiologique du virus Ebola ; la poursuite d'une campagne de sensibilisation à l'échelle nationale; la mise en place de deux unités de traitement (Conakry et Guéckédou) ; le déploiement des unités de contrôle sanitaires dans les principaux aéroports et frontières ; le suivi des prix alimentaires sur les marchés des zones affectées, notamment à Macenta et Guéckédou. Pour endiguer les effets négatifs de cette épidémie sur le plan sanitaire, le budget de riposte est estimé à 938 milliards de Francs Guinéens. Au titre du soutien à l'économie, du fait du choc qu'elle a subi suite à l'épidémie, les prévisions préliminaires des dépenses pourraient se situer à au moins 2 800 milliards de Francs Guinéens.

5. Pour assurer une transparence sur le financement du plan de riposte, un état des ressources par origine et des dépenses par catégorie économique liées à l'épidémie Ebola a été préparé et sera actualisé et publié régulièrement. Un suivi sera réalisé sur le terrain afin de fournir des informations détaillées et mensuelles sur les nouvelles sources de financement.

6. En vue de soutenir la lutte contre l'épidémie Ebola, le Gouvernement a approuvé la Loi de Finance Rectificative 2014. Pour renforcer la gestion budgétaire et poursuivre l'assainissement des finances publiques, le Gouvernement prendra en compte les recommandations du PEMFAR (Public Expenditure Management and Financial Accountability Review). Afin d'améliorer la gouvernance des finances publiques, un décret portant cadre de gouvernance des finances publiques et un arrêté portant cadre organique de l'Inspection Générale des Finances Publiques ont été adoptés. Il faut enfin noter que dans le cadre de la réforme de la fonction publique, et suite à l'opération de biométrie qui vient d'être finalisée, le gouvernement a décidé de bloquer les salaires des fonctionnaires non recensés.

7. Le Gouvernement remercie la Banque Mondiale pour son soutien financier et technique important dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Ebola et travaillera à renforcer ce partenariat au niveau de la mise en œuvre notamment des actions du plan de riposte. Le Gouvernement aspire à une sortie de l'épidémie Ebola en 2015. Le Ministère des Finances assurera le suivi et l'évaluation du programme.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'assurance de ma respectueuse considération.



Mohamed DIARE
MINISTRE